

Salaires 2017 : assez d'arbitraire et d'injustices !

« *Le dispositif de revalorisation des salaires continue d'exclure un trop grand nombre de salariés... Il est facteur d'iniquités* ». Ce n'est pas la CGT qui dresse ce constat accablant, mais le DRH central de FTV lui-même et son directeur des rémunérations.

Les journalistes ne les ont pas attendus pour s'en rendre compte. 2016 a été encore pire que les années passées. Un fiasco total ! Alors que le DRH promettait « *des mesures individuelles pour 25 % des salariés* », moins de 12 % des journalistes ont pu en bénéficier : 305 mesures pour un effectif de 2 585 journalistes (contre 630 en 2015 et 708 en 2014).

L'exclusion érigée en système

Sur ces 2 585 journalistes 869 (33 %) sont privés de mesure individuelle depuis au moins 4 ans, 20 % attendent depuis 5 ans, d'autres depuis 6 ans, voire plus longtemps encore.

Les passages JS et GR et paliers GR2 à GR5 ont été pratiquement gelés. 71 journalistes de plus de 15 ans d'ancienneté ne sont toujours pas JS. 175 journalistes ayant plus de 20 ans d'ancienneté ne sont toujours pas GR (ils étaient respectivement 45 et 122 en 2015)0.

Les séniors aussi sont maltraités. Dans la plupart des rédactions ils sont trop souvent écartés des mesures pécuniaires et surtout fonctionnelles au prétexte que l'enveloppe des services n'est pas assez fournie. Non à l'arrêt de l'évolution de carrière pour les séniors !

Les salaires en 2017 : 4ème année de gel

Pour ceux qui voient les mesures individuelles leur passer sous le nez année après année, le gel des augmentations générales, pour la 4ème année consécutive, commence à peser.

Un grand sentiment d'injustice et de démotivation aussi. Ces mesures sont censées être « *basées sur la reconnaissance de l'implication et de l'engagement professionnel* » selon la com de la DRH. Alors, il n'y avait que 12 % de journalistes motivés l'année dernière ?

Des mesures pour 20 % des journalistes en 2017

20 % des journalistes et 30% des PTA devraient bénéficier d'une mesure individuelle selon la note de la direction du 29 août 2017. Soit un peu plus de 500 mesures pour les 2 600 journalistes.

Pour le Snj-CGT ces augmentations individuelles doivent servir en priorité à corriger les phénomènes d'exclusion, les injustices et les disparités.

Les fonctions et paliers JS et GR doivent également garantir la progression de carrière des journalistes qui ont fait le choix de ne pas passer dans l'encadrement.

Demandez des comptes à vos rédacteurs en chef et contactez vos délégués du personnel et syndicaux pour défendre vos droits.

Paris, le 26 septembre 2017

